Jean-Charles
BESSE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Toulouse

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

PTD CONCEPT

SC au capital de 764 200 euros

1170 Route de Luret

81500 Saint-Lieux-lès-Lavaur

RCS Castres : 915 056 378

EN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

19, Chemin des Fourches / 81100 Castres - Tél. 06 12 58 59 14 - mail : J-C.BESSE@wanadoo.fr
SIRET : 40836666400022

Aux associés,

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce, par décision des associés en date du 18 novembre 2025, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :
– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social en l'absence d'avantages particuliers stipulés.

Sur la base de nos travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.
La valeur des biens composant l'actif social n'appelle de notre part aucune observation.

JEAN-CHARLES BESSE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Castres, le 15 décembre 2025
Le commissaire à la transformation
Jean-Charles BESSE